

En 2008, le groupe régional de surveillance des pesticides, Phyt'eauvergne, a dressé la liste de ses interventions auprès du public, afin de diminuer l'usage des pesticides. Voici une lecture critique de ces interventions.

document :

liste des actions menées par Phyt'eauvergne de 2001 à 2008  
actions d'ordre général (tout territoire, tout public)

A première vue, du gros et bon boulot réparti en trois axes :  
recherche de connaissances : valorisation  
analyses précises : suivi, expertises, études spécifiques  
modèles d'actions : 4 sont listées auprès des agriculteurs

Le résultat : une hausse continue des « substances actives », en variété et en concentration dans tous les points de collecte d'échantillons (dernier document de 4p sorti fin 2006, on annonce une suite détaillée depuis cette date)

Huit ans d'actions « tout public », auxquelles il faudrait ajouter les 4 premières années à partir de 1997, beaucoup d'argent dépensé car ces analyses coûtent cher, sans effet notable.

Pourquoi ? Comment ?

Rappelons que Phyt'eauvergne devrait avoir son homologue dans chaque région de France ; qu'il résulte d'un ordre donné par trois ministères, en 1996, Agriculture, Environnement et Santé (rattaché plus tard). Il est resté résolument nombriliste et local : Auvergne seulement.

Notons que la diffusion des analyses (action 1, 2001-2008) est limitée au Groupe. Sur les quelque 33 parrains financiers, 1 seul élément concerne l'environnement : la Frane, qui n'était même pas destinataire automatique. Pour les non membres du groupe, se procurer un exemplaire des rapports annuels (en réalité plus espacés) relevait des pratiques obscures de l'intelligence industrielle. J'ai réussi, cependant, à faire quelques compte rendus dans La Galipote, au terme desquels j'en étais venue à comparer Phyt'eauvergne au sinistre Comité Amiante dont le seul but était de prolonger l'usage de ce poison en leurrant tous les acteurs de la surveillance, médecins et chercheurs compris.

Cette surveillance, coûteuse et scrupuleuse, aboutit à un constat déprimant : il y en a toujours davantage. Et cela malgré de multiples « ajustements » destinés à freiner, au moins sur le papier, l'augmentation continue des substances vénéneuses estimées indispensables à la prospérité de l'agriculture conventionnelle, et surtout à celle de ses promoteurs, vendeurs de produits dits phytosanitaires. L'ensemble des travaux est coordonné par le FREDON, même si le bon à tirer est signé par l'ingénieur du « Service de la protection des Végétaux » de la DRAF.

Statistiques à la louche :

Sur les 37 actions listées, 4 s'adressent aux agriculteurs, 14 aux élus et agents communaux, 2 aux écoles d'agriculture, 1 aux hydrogéologues (en 2008). Sur les études proprement dites, 4 concernent les agriculteurs, 4 sont généralistes (identification des pollutions des eaux en...2003).

Ce comptage imparfait montre que les agriculteurs sont minorés : ce n'est pas d'abord à eux, principaux agents de déversements (80%, à la louche), que les actions s'adressent, mais aux collectivités locales, aux agents SNCF, aux jardiniers du dimanche.

Quand Phyt'eauvergne s'adresse aux agriculteurs, ce n'est jamais pour leur suggérer de déverser moins de produits phytosanitaires : Il n'est question que « d'amélioration des

pratiques phytosanitaires », pour les seuls bassins versants (pilotes) du Jauron et de la Vendange (2006-7). On recommande quelques nouveautés techniques destinées à diminuer l'impact des fonds de cuve (biobacs près de Riom, en 2003-06) et celui des fonds de sacs : collecte des produits non utilisables (en 2001 et 2002, et sur les bassins versants du Luzeray et du Jauron seulement). Quand même 5 tonnes pour le seul Jauron !

Il y a un effort visible dans la constitution d'un zonage régional (2003-4), dans le réseau des fermes de référence (2002-08) : « 5 fermes de référence sur 3 départements ». Quelle tâche gigantesque ! Mais pourquoi utiliser le mot « ferme », américanisme sans rapport avec nos exploitations agricoles. Création suivie par celle du réseau de communes de référence (2008), ni chiffré ni localisé, qui propose une « réduction des risques de contamination des eaux par les produits phytosanitaires ». La seule réduction des risques est la diminution importante des épandages ! Mais cette proposition ne figure nulle part.

Plus concret est le plan de désherbage communal, appliqué au Puy et à Vertaizon. Voici les infos réelles : Celui du Puy élabore des cercles concentriques avec diminution croissante des herbicides à mesure qu'on s'éloigne du centre, et usage de matériel thermique. La Ville annonce (1er avril 09) une diminution de 75% en 5 ans, mais renonce à un arrêt total, tout en installant des bornes de mesure (de l'air) en pesticides. Le plan de Vertaizon est totalement loufoque : il s'agit de désherber à l'aide d'une machine géante, qui ne passe pas dans les petites rues, avec une technologie importée d'Australie : mousse de coco et eau bouillante... « Etude Waïpuna » (2003-04), donc abandonnée rapidement !

Le Grand Public était atteint via un site Internet où seuls les plus habiles pouvaient s'orienter, aujourd'hui logé au ministère de l'Environnement depuis 2008 : [phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://phyteauvergne.ecologie.gouv.fr). La seule autre action, menée en 2002-3, fut la « participation aux journées H2O à Clermont-Ferrand ». Qu'est-ce à dire ? Le festival H2O, en juillet, suscite en effet une manifestation à la capitale ; les Cours d'eau H2O, en avril, sont à l'intention des scolaires et fonctionnent pendant 2 jours. Que sont ces « journées H2O » ?

L'agriculture entre en scène en 2007 avec un « bilan bibliographique des techniques agricoles alternatives et Bio », escorté de « rencontres techniques Bio » la même année. C'est en réalité limité à des démonstrations de désherbage mécanique, avec une herse étrille et d'autres engins. Cela seul répond à l'impératif qui se profilait : la réduction de moitié des pesticides en agriculture, repris par le Grenelle et fixé à 2012. On comprend que la réduction possible des herbicides (les conventionnels admettent l'efficacité de la herse étrille pour une action de désherbage, alors qu'ils en font 3 à 4) ne concerne ni les fongicides, ni les retardateurs de croissance (quand la culture a reçu trop d'engrais), ni les insecticides.

Les journées d'information sur les bassins versants prioritaires (2007-08) ne s'adressent qu'aux élus et aux « utilisateurs de produits phytosanitaires professionnels » et ne concernent que « la moitié de la surface des zones prioritaires 'phyto' ». Qui sont les « utilisateurs professionnels » ? pourquoi restreindre l'information à la moitié de la surface « prioritaire » ? et quels sont les critères de cette priorité, et sa localisation ? Faut-il croire qu'il existe des zones non prioritaires ? L'étude réalisée en 2005, par Atmo Auvergne, payée par la DRASS et le Conseil régional montre que la teneur de l'air en pesticides agricoles est égale à la ville et aux champs ! On la retrouve labellisée par la DRAF, assortie de propos rassurants du genre : la teneur en molécules est inférieure aux seuils officiels.

Au fond, au fin du fin, pourquoi tant d'argent dépensé, tant d'efforts, tant de réunions, tant de publications abstruses où l'essentiel était de comprendre que la teneur en pesticides dans les eaux était plus faible en décembre qu'en juin, pourquoi ce remue-ménages sur 12 ans si aucun des poisons répandus dans l'eau et dans l'air ne dépasse le seuil fixé par... devinez par qui ? par une alliance originale de fabricants de pesticides et de « responsables » institutionnels.

Mais s'il s'agit de leurrer Margot, il n'y a pas de limite assignée aux efforts et à la dépense.